

Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : mairie.stjacques_da@numericable.com

Site Internet : www.saintjacquesdesarrets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 décembre 2014

Date de convocation : 28 novembre 2014

Absent excusé : François Sangouard

Secrétaire de séance : Monique Triboulet

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 octobre 2014

Cantine (modification) : Le déficit de l'année écoulée s'élève à moins de 1000€. Le compte-rendu des autres sujets ont été approuvés à l'unanimité.

1) Voirie : éboulement propriété Sangouard.

1^{er} Contact (CCHB): Mr Morin, Mr Gobet

Très importants travaux sur chemin communal (VCno7)

Suite à la commission permanente, passage d'un géologue expert.

Demander à la MDR de prendre en charge l'exécutoire.

Pas de risque au niveau de la route départementale.

2) Dossiers à l'étude

Logement au-dessus de la salle des fêtes : Suite aux devis réalisés il a été retenu les artisans suivants : Mr Bonhomme (électricité), Mr Mulot (plomberie, chauffage), Mr Rothival (plâtrerie, peinture), Mr Vouillon(menuiserie).

Coût total : environ 60 000€

Une Eco prime CEE sera versée de 800€

Les débuts des travaux sont envisagés pour janvier 2015.

3) Bulletin municipal

Distribution prévue fin 2014 ou 1^{ère} semaine de janvier 2015

4) Fonctionnement des gîtes

Procédure : location prise en charge par gîte de France (sur 1 an) mais reste le problème de l'accueil.

Gîte de France encaisse acompte, solde mais pas la taxe de séjour, l'assurance annulation est proposée aux clients.

La location ne peut excéder 12 semaines.

La clientèle professionnelle peut être accueillie.

Prix des locations au 1^{er} janvier 2015 :

Les Crots : 250€ la semaine en juillet et août + vacances scolaires (sauf celles d'hiver)

180€ la semaine le reste de l'année

100€ le week-end

80€ la nuitée

Priangue : 280€ la semaine en juillet et août + vacances scolaires (sauf celles d'hiver)

210 € la semaine le reste de l'année

120 € le week-end

90€ la nuitée

5) Défense incendie

La Lyonnaise des eaux effectue une visite annuelle des bornes, 45€/borne.

Une convention est signée avec ce service pour une durée de 5 ans.

Suite à une visite à un salon, il existe des bornes bleues qui donnent de la pression aux réservoirs, contacter la SDEI pour plus de renseignements.

6) Personnel communal

Un document unique (prévention de sécurité) est réalisé par le centre de gestion, coût : 422€.

Chaque commune doit effectuer ses travaux entre janvier et mai avec la présence du personnel communal et du préventeur.

7) Finances

Virement de crédit : 2 €

8) Questions diverses

a) WIFI gîtes et raccordements bâtiments communaux
raccordement total : 2500€, à voir pour le budget 2015.

b) Détecteurs fumée : à prévoir pour le début de l'année 2015.

c) Village d'accueil : Fiche mise à jour, à transmettre à Edith Tavernier(CCHB)

c) Vœux du maire : dimanche 4 janvier 2015 à 11H

Réunions prévues : * bulletin municipal : jeudi 11/12/2014, 9H mairie

*tourisme : 14/01/2015, 9 H mairie

Prochaine réunion Conseil Municipal : 23 janvier 2015 à 20 heures